

Journal de bord, août 2019

Le 01, pendant une heure, suite à la demande qui a été faite aux locataires expulsés de remettre les clés de leur logement, nous avons essayé de comprendre la situation. En fait les clés ont été remises au comptoir du café. Les locataires peuvent encore accéder à leur logement pour y prendre des affaires, mais ils ne peuvent plus y dormir. Les chambres doivent être vidées pour dans quinze jours quand il y aura une nouvelle inspection.

« - Un policier est venu. Il a dit au serveur que si on ne rendait pas les clés, il y aura une nouvelle descente.

- Ouch ! Ils vont encore défoncer les portes!

- Tu as vu le policier ?

- Non, c'est le serveur qui l'a vu.

- Tu as un endroit pour dormir ce soir ?

- Oui, comme on avait dit...

- Et pour tes bagages ?

- Je ne sais pas tout est là...

- Bon Ok ! Discrétion oblige ... »

Le propriétaire a dit qu'il va faire des travaux pour que l'interdiction de dormir soit levée. C'est lui qui a trouvé une solution provisoire de logement.

Le 06, Craignant que ce genre de situation ne se répète, nous avons décidé d'écrire un mail à l'Échevin du logement :

« A l'attention de Monsieur Bodlet, Échevin du logement, de la rénovation et de la revitalisation des Centres urbains,

Monsieur,

L'histoire de la commune a largement démontré votre soucis du respect de la loi et nous nous en réjouissons. Cependant, suite aux expulsions domiciliaires qui viennent d'être exécutées au 23, rue de la Station, il nous paraît nécessaire d'attirer votre attention sur l'esprit de la loi et sur la diversité de ses sensibilités.

Nous apprécions votre soucis de veiller à ce que les habitants de Dinant disposent de logements conformes aux normes de sécurité et nous comprenons votre objectif de revitalisation du centre-ville. Cependant, nous voulons attirer votre attention sur l'aspect humain de ces entreprises et sur la nécessité de différencier "marchands de sommeil" et mode de vie marginal.

Nous ne comprenons pas que des logements qui, suite à une inspection, avaient été reconnus habitables par la Région Wallonne en 2015, fassent l'objet d'un arrêté d'expulsion en 2019, ni que des domiciliations y aient été refusées entretemps. Il s'agit de logements collectifs dont le concept est reconnu et encadré par la loi. Même s'il s'avérait que les propriétaires ne se soient pas mis en ordre au plan législatif, les locataires n'ont pas à en subir les conséquences. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le législateur a modifié la loi sur la domiciliation provisoire, de manière à éviter que des gens ne se retrouvent pas à la rue.

D'autre part, le rapport des pompiers qui a nécessité les expulsions semble s'appuyer sur le règlement général qui définit les normes de base : https://www.besafe.be/sites/default/files/2018-03/ar_fed_normesdebase.pdf

Selon cet arrêté, article 1, les bâtiments anciens ne sont pas concernés.

Après avoir lu l'avis rendu par le Conseil supérieur du Logement

(<http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymce/apps/logement/views/documents/cslw/avis-du-conseil/csl-avis-011-reglements-communaux-de-prevention-incendie.pdf>), nous avons cherché, en vain, un règlement communal spécifique en matière de prévention incendie.

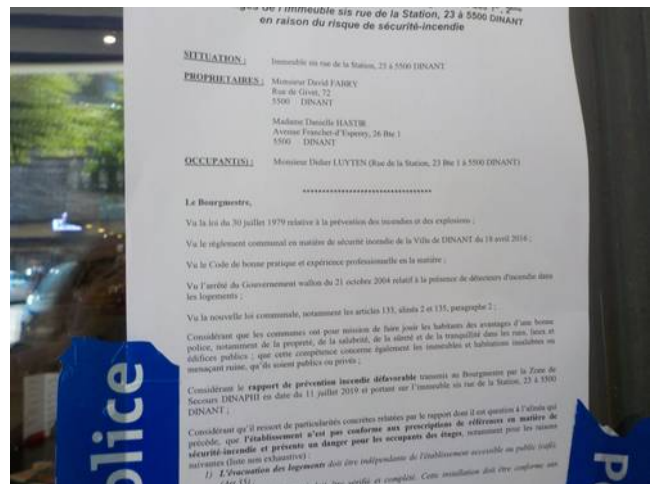
En conclusion, nous partageons l'avis du Conseil supérieur du Logement qui stipule : **"... un règlement communal trop sévère ne permettrait plus, pour bon nombre de logements, l'octroi de permis de location. Or le Conseil veut éviter que des personnes se retrouvent à la rue sans motif pertinent..."**

D'autre part, nous souhaitons que Dinant ne soit pas une de ces communes pointées du doigt par ce même Conseil supérieur du Logement : **"... le Conseil relève le risque que certaines communes soient désireuses de voir une population susceptible de générer des coûts ou une certaine insécurité, quitter leur territoire . Telle situation pourrait être atteinte, notamment, suite à l'application de règlements contraignants portant sur les logements existants, et les rendant finalement inaccessibles à ce type de population (fermeture ou travaux importants)."**

Ce risque de gestion par l'exclusion est d'autant plus avéré que le Service du Logement de la Commune a proposé d'emblée un logement à Arlon au locataire en demande de relogement.

En tant qu'association de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, nous ne pouvons accepter que les problèmes sociaux, bien réels à Dinant, soient gérés de cette manière.

Après en avoir discuté avec les participants dans le cadre de nos activités d'Éducation permanente, il a été décidé, Monsieur l'Échevin, de vous écrire ce courrier pour vous faire part de nos préoccupations par rapport à ce qui s'apparente à une atteinte aux droits humains. Les occupants de l'immeuble ont été traités par la police comme de grands criminels, leur intimité a été photographiée, sans aucun respect pour leur vie privée. Le nom du seul locataire en ordre de domiciliation a été affiché à la vitrine du café lorsque l'arrêté d'expulsion y a été apposé (photo en pièce jointe).



Tout comme vous, nous souhaitons une cohésion sociale harmonieuse et inclusive. L'exclusion est une solution prisée et facile, mais elle est inacceptable au plan humain et incompatible avec un projet de société paisible et juste.

Nous espérons des avancées dans le respect de chacun, malgré les différences de valeurs et de modes de vie. Nous voulons travailler à améliorer notre chère cité, mais avec tous les habitants, sans discrimination. ... »

Ensuite, après l'envoi du message, nous avons écouté le récit d'un participant très angoissé, car son chien a mordu une fillette lors d'une fête d'anniversaire. Le chien, d'habitude très calme est gentil avec tout le monde. Mais les convives se sont mis à lui donner de la viande à manger contre l'avis du propriétaire. Ce dernier s'était absenté quand l'accident est arrivé. Il n'a donc rien vu. D'après

les dire, le chien mangeait. « Il était affamé ». La petite fille est arrivée avec sa maman. Quand elle a vu le chien, elle a voulu sauter à son cou. Le chien lui a planté les crocs dans le visage. L'ambulance est arrivée très vite. Les policiers ont dit aux protagonistes de s'arranger entre eux. Le propriétaire n'a pas d'assurance en responsabilité civile familiale. Il se sent très mal. Aux dernières nouvelles, la petite en a pour trois jours à l'hôpital. Quand on est pauvre, une assurance RC familiale ne semble pas une priorité, surtout quand on a pas de famille et pourtant, c'est justement quand on est pauvre qu'on a le moins les moyens de faire face à des dédommagements... Espérons que la petite va s'en tirer sans séquelles et que les convives de la soirée vont faire preuve de solidarité.

Le 07/08, l'échevin ayant répondu, pendant 2 heures, nous avons analysé l'échange de mail et comparé les différentes informations dont nous disposons :

« Madame,

Votre courrier a retenu toute mon attention.

Croyez bien que notre intention n'est pas de brimer des gens en difficulté.

Nous espérons que notre politique drastique de requalification de l'habitat ne leur causera pas trop de désagréments.

Veillez croire, Madame Longrée, en l'assurance de ma considération distinguée. »

« Monsieur,

Je vous remercie pour votre réponse rapide.

Cependant, permettez-moi de vous assurer que ces expulsions causent d'énormes désagréments aux personnes concernées.

D'autre part, je ne comprends pas bien comment expliquer à nos participants quels sont vos projets de "requalification" de l'habitat.

Pouvez-vous m'indiquer où je peux trouver plus d'information sur le sujet et aussi où pouvons-nous trouver le règlement communal en matière de prévention incendie concernant les bâtis anciens.

D'avance, je vous en remercie et vous prie, Monsieur l'Échevin, d'agréer l'expression de mes sincères salutations. »

« Madame,

La notion de requalification de l'habitat dépasse largement la prévention incendie.

Nous communiquerons sur ce sujet plus tard.

Veillez croire, Madame Longrée, en l'assurance de ma considération distinguée. »

De cet échange, nous constatons que l'échevin s'est abstenu de répondre à nos questions. Le règlement prévention incendie existe-t-il ? Nous n'en avons pas trouvé trace et il élude la question. Pourtant, un règlement a bien été approuvé par le Conseil communal du 18/04/2018. Qu'en est-il ? L'échevin a rebondi sur les points positifs, mais comme à son habitude, il a choisi des mots durs : « requalification de l'habitat », alors que nous le flattions de vouloir revitaliser le centre-ville ».

Ses mots sont-ils plus durs que sa politique ?

- Quand-même, expulser, c'est très dur !
- S'ils veulent expulser, qu'ils relogent les gens d'abord.
- Proposer d'emblée Arlon comme solution, c'est inadmissible.
- Ils veulent que les pauvres s'en aillent de Dinant.
- Ce n'est pas nouveau, mais on avait quand même pas vu ça avec Fourneau !
- Si c'est ça le changement, on aurait mieux fait de ne pas aller voter !
- Il va falloir sensibiliser la classe politique au droit de chacun de vivre sa vie privée comme bon lui semble.
- La police a pris des photos. Dans certaines chambres, c'est crade !
- Et alors ? La propreté du logement, ça ne relève pas de la vie privée ?
- Notre vie privée, ils ne l'ont pas respectée, hein !
- Je propose d'y aller en douceur et de lever le pied jusqu'à ce que les propriétaires mettent en ordre et que les pompiers repassent.
- Et s'ils ne le font pas ?
- On va suivre de près.... Il y a un gros travail de sensibilisation à faire au niveau communal. C'est un gros chantier qui va prendre du temps. Soyons optimistes ! La commune va probablement s'améliorer comme l'a fait le CPAS.
- Espérons !
- L'espoir n'a jamais rien fait changer...

Certains participants fustigent les personnes qui vivent dans la crasse, qui ne se lavent pas, qui sentent mauvais :

- Ils pourraient faire un effort, parce que j'en connais que quand on passe dans leur couloir, il faut se boucher le nez. Les voisins n'ont pas à supporter ça !
- Ok, et d'après toi, qu'est-ce qu'il faudrait faire ?
- Les obliger à se laver !
- Tu es volontaire ?
- Moi, j'ai la solution : On leur donne des chopes pour qu'ils se lavent.

Rire général.

Pas con, mais quand ce n'est pas de la bière qu'ils consomment, tu les fournis également ?

A nouveau rire général.

- OK, ce n'est pas facile, mais il faudrait y penser.

En conclusion : Nous sommes tous d'accord qu'il faut respecter la vie privée des habitants, mais les habitudes des uns ne doivent pas gêner les autres. Le mode de vie relève de la culture et est propre à chacun. C'est donc un droit culturel, mais comme on dit : la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. N'est-ce pas pareil pour tous les droits culturels ?

- Oui, mais si c'est quelque chose qui me choque ?
- Si tu n'as pas le choix de ne pas regarder, alors, oui, tu as droit au respect de ton choix, mais si tu peux éviter de voir, eh bien, ne regarde pas et laisse faire...
- Et si je ne veux pas que mon pays devienne un bordel ?

- Si tu es impacté, tu fais valoir tes droits, si ça n'influence pas ta vie personnelle, tout dépend si ça menace les fondements de notre société démocratique scellés dans la Constitution. Si c'est illégal, là...
- Est-ce que c'est écrit dans la loi qu'il faut laver ses draps ?
- Là, je ne crois pas... Et toi, tu en penses quoi ? ...

Le 08/08, après avoir enregistré pendant une demi-heure pour la vidéo, pendant près de deux heures, nous avons lu et commenté la presse à propos du procès concernant la mort par overdose de Vicky :

<https://www.dhnet.be/regions/namur/dinant-ciney/vicky-22-ans-avait-succombe-a-une-overdose-d-heroine-et-de-methadone-a-dinant-oui-je-me-sens-responsable-de-sa-mort-5d4abb9c9978e254e254aa51> (Source : La Dernière Heure)

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20190807_01365247/vicky-au-bout-de-la-nuit-l-overdose (Source : Vers l'Avenir)

Le procès d'un autre cas de décès par overdose vient également de se dérouler pour un décès survenu en 2014 :

<https://www.dhnet.be/regions/namur/dinant-ciney/deces-de-gregory-piron-par-overdose-de-methadone-a-dinant-douze-mois-requis-5ce3ea327b50a624f37225d0> (Source, la Dernière Heure)

Dans les deux cas, le taux de méthadone est supérieur à ce qu'il aurait dû être d'après les déclarations des personnes mises en cause.

En conclusion, nous constatons que la personne qui a accompagné la consommation des doses létales et le dealer sont accusés. Dans les deux cas, la personne ayant fourni la drogue, du moins une partie est accusée. Mais d'où vient cette méthadone ?

- Ça fait combien de morts depuis 2014 ?
- 3 ou 4 ?
- 4, avec le pseudo suicide de l'hiver passé...
- Ah oui, le fils de la femme qui est venue l'autre jour ?
- Oui, quelle affaire aussi !

Certains devraient y réfléchir avant de choisir ce commerce facile pour arrondir leurs fins de mois... C'est à craindre qu'il y en ait plus que ce qu'on peut imaginer... Beaucoup de consommateurs pauvres dealent pour payer leur consommation. La machine est bien rodée ! Comment l'enrayer ?

Avis à tous : Avant de penser à dealer, même juste un peu, pensez bien que ça pourrait vous amener au tribunal, non seulement pour faits de drogue, mais aussi... pour homicide !

Le 09/08, pendant plus d'une 1 heure, nous avons encore enregistré un témoignage, puis, nous avons reparlé du titre de la vidéo. Certains n'aiment pas Kiss-Kif, car pour eux, ce n'est pas du pareil au même : Ils ne kif pas ! Serait-ce Kiss-Kiss ? Les propositions sont les bienvenues. Nous avons également discuté d'une musique qui pourrait être créée par notre expert en musique techno. Le montage va bientôt commencer.

Le 16/08, pendant 1 heure, nous avons discuté de projets d'expression culturelle à réaliser prochainement à partir des talents des participants : de la musique techno, des poèmes, des chansons, le tout écrit et composé par des participants.

En pièce maîtresse, il nous faudrait du théâtre. Il est trop tard pour créer un spectacle cette année, mais nous pourrions demander aux Grains de Sel de venir jouer une de leur création.

Nous pourrions aussi remonter notre dernière pièce, mais les participants ne sont pas vraiment intéressés.

Où produire ce spectacle ? Certains proposent le nouveau kiosque, mais il va bientôt faire froid. Et s'il pleut ? Le kiosque ce serait bien, mais en été. Le Centre culturel est envisagé aussi... C'est un peu juste pour organiser tout ça cette année.

Quelqu'un propose un atelier de recyclage : fabriquer des objets avec des matériaux recyclés, comme par exemple, des bouteilles en plastique. Organiser un stand sur un ou des marchés avec des slogans pour sensibiliser le public, soit sur des marchés hebdomadaires ou sur des marchés de Noël. Cette activité est plus à portée pour être réalisée cette année. Le thème serait lié à la consommation, au gaspillage, à la pollution : Agir pour la protection de la terre, contre le réchauffement climatique. Mais comment le fait de fabriquer des objets avec des vidanges en plastique va-il contribuer à lutter contre le réchauffement climatique ? Ce sera à débattre...

Le 22, pendant 1 heure, nous avons discuté des feux de forêt en Amazonie et ailleurs dans le monde ; de l'impact de ces incendies sur le climat.

Certaines vidéos sont très alarmantes, à juste titre, mais d'autres sont virales :

<https://www.journaldequebec.com/2019/08/21/sur-les-reseaux-sociaux-les-incendies-en-amazone-et-la-desinformation-1>

Le président brésilien accuse les ONG de provoquer les incendies :

https://www.rtf.be/info/monde/detail_de-violents-incendies-ravagent-l-amazone?id=10296337

L'origine des incendies est souvent humaine. Les feux sont liés à la déforestation. Le « brûly » a toujours été un moyen pour défricher des terres. Chez nous, le nom de certains lieux témoignent de cette pratique, comme, par exemple, « Brûly de Pêche ».

<https://www.7sur7.be/monde/la-deforestation-est-la-cause-principale-des-incendies-en-amazone-ad02fe93/?referrer=https://www.google.com/>

L'incendie de la forêt primaire est une perte en terme de biodiversité. C'est aussi une perte de territoire pour les populations qui y vivent et qui en vivent. Tous ces feux produisent des fumées et du CO2 préjudiciables à l'environnement et au climat. Ils jouent un rôle dans le réchauffement climatique. Il sont un impact sur l'ensemble de la planète.

Le 23, pendant 1 heure, nous avons trié les enregistrements vidéo en vue de commencer le montage de Kiss-kiss. Certaines séquences pourraient être utilisées pour créer des petites capsules amusantes sur d'autres sujets, comme par exemple : « Charme et séduction »...

Le 27, pendant 1 heure, nous avons cherché pourquoi il y a autant de plastiques dans la mer :

- D'où viennent les déchets ?

<https://fr.oceancampus.eu/cours/h3s/pollution-des-oceans-origine-des-dechets-aquatiques>

- Combien de temps faut-il aux déchets pour disparaître ?

Décomposition des déchets : <http://www.siedmto.fr/tri-et-prevention-des-dechets/duree-de-vie-des-dechets/>

Certains participants disent qu'il faudrait investir de l'argent dans la dépollution des océans plutôt que de s'investir autant pour Notre-Dame de Paris. Pour d'autres, il faut commencer par éduquer les gens pour qu'ils ne jettent pas leurs crasses n'importe où, mais surtout, il ne faudrait plus faire payer les sacs poubelles, car ça coûte cher et une partie de la population (plus précarisée) ne peut donc pas se permettre d'acheter les sacs coûteux, de recycler et trier. Alors, ils jettent n'importe où. Ce sont ces déchets et d'autres qui se retrouvent dans les océans.

Mais pourquoi ne pas trier ? Cela permet de diminuer le volume des sacs coûteux.
«Cela ne sert à rien de trier : c'est un business. Pour trier il faut acheter 3 sacs différents ! »...

Ils ne savent pas comment agir, ils se sentent un peu démunis par rapport à la problématique. Ils ont l'impression que c'est peine perdue. Cependant, tout le monde a été d'accord pour dire que nous sommes envahis par les déchets et qu'il faut agir. Comment agir ? À suivre...

Le 28, pendant 2 heures, nous avons parlé poubelles et économies :

Tout d'abord, nous sommes revenus sur des propos tenus la veille à propos du tri des déchets.
Pourquoi certains ne trient-ils pas leurs déchets ?

- Par facilité.
- Par manque de respect.
- C'est encore une fois de l'individualisme, du chacun pour soi.
- Parfois, c'est l'organisation de la collecte de déchets qui favorise ce comportement :
 - Les gros containers à disposition de certains habitants de domaines privés
 - Le prix des sacs
- Dans certaines communes, comme par exemple Beauraing, l'organisation encourage le tri, car la taxe forfaitaire couvre l'entièreté de la collecte pour les ménages qui trient bien. 3 rouleaux de sacs PMC sont distribués gratuitement, alors que le forfait couvre un nombre de vidanges des poubelles à puce suffisant pour un ménage respectueux des règles de tri.
- Mais pourquoi faut-il trier ?
- Pour que ce qui est récupérable soit récupéré comme matière première.
- Que fait-on avec les sacs verts ou les poubelles à puces ?
- Elles sont enterrées !
- Non, maintenant tout va à l'incinérateur. Ce dernier produit de l'électricité.

Où vont nos déchets :

<https://www.bep-environnement.be/traitement/>

Ensuite, une participante nous a fait part de ses stratégies d'économie. Elle recycle l'eau de sa douche, de la vaisselle, du nettoyage des légumes. Comment fait-elle ? Elle prend sa douche dans une baignoire enfant placée dans la douche. Elle récupère l'entièreté de l'eau de sa douche, c'est à dire trois seaux. Elle lave sa vaisselle dans un bassin et la rince dans un autre. Pareille pour les légumes : elle les lave dans des bassines. L'eau est ensuite stockée dans des seaux, afin d'être récupérée pour le WC ou pour arroser les plantes (celles qui a servi à nettoyer les légumes). Elle vit seule. Par an, sa facture d'eau ne dépasse pas 50 euros.

D'autres économies sont également possibles :

- Éteindre et débrancher les appareils quand on ne les utilise pas.
- Utiliser des lampes Led basse consommation.
- Profiter d'un voyage en train pour charger son GSM
 - Ça diminue ta facture, mais ça augmente celle de la SNCB !
 - Comportement individualiste ?
 - Non, débrouillardise...
- Pour en revenir aux petites économies : Que faites-vous avec l'eau de votre cuiseur vapeur ?
- Hum...
- Peut-être n'avez-vous pas de cuiseur vapeur ? Moi, j'en ai un à trois étages. C'est bien pratique. Je cuis un repas complet en une fois. C'est moins coûteux en énergie que la cuisson traditionnelle en casseroles. Et le jus, je le garde. Soit, je le bois. C'est très riche en vitamines et nutriments. Soit, je le mets dans la soupe, à la place de l'eau. Je ne jette rien.
- Économiser 1 € par jour, ça fait 365 € par an !
- C'est comme le chauffage ! Pourquoi chauffer à 25° ?
- Oui, 20°, c'est largement suffisant, même 19 !

- Moi, je ne chauffe pas ma chambre. Je branche la couverture chauffante 30 minutes avant de me coucher et je la débranche avant de me mettre au lit.
- Oui, c'est mieux la débrancher...
- Il y en a qui dorment tout nus ou en boxer et qui mettent le chauffage à fond. Ce n'est pas raisonnable, ça...
- Utiliser un climatiseur chez soi, c'est raisonnable ?

Il y a des arguments pour : Dans un magasin ou sur un lieux de travail, ça relaxe. On est moins fatigué.

Il y a des arguments contre : Surconsommation électrique, augmentation de la production d'ozone, mauvais pour les sinus et la gorge.

Quand il fait chaud, c'est possible d'améliorer la température dans les habitations par des gestes simples : tout fermer pendant la journée et ouvrir largement les fenêtres pendant la nuit. Quand la température dehors est plus fraîche qu'à l'intérieur, on ouvre. Quand elle est plus élevée, on ferme. Quand le soleil donne sur les vitres, on ferme également les rideaux.

Des économies, on peut également en réaliser sur les produits de nettoyage. Pas besoin d'acheter des produits coûteux pour être efficace. Une participante utilise du lave-glace auto pour nettoyer ses vitres, sa douche, sa plaque vitro-céramique. Pour la lessive, elle ajoute du bicarbonate de soude. C'est un excellent adoucissant et c'est idéal pour nettoyer la machine. Le vinaigre convient très bien pour détartrer et pour nettoyer le verre, l'inox et beaucoup de choses...

En conclusion, si l'intérêt économique de ces mesures nous paraît évident, il nous reste à en étudier l'intérêt écologique. Certains pensent que le lave-glace est toxique. Il est toxique pour l'organisme, car il contient du méthanol : https://www.dictionnairemedical.net/905_liquide-lave-glace.html.

Au niveau de l'environnement, le méthanol est produit naturellement. Tout est question de quantité. La demi-vie du produit est de 245 jours. Pour plus de détails : https://www.dictionnairemedical.net/905_liquide-lave-glace.html

Le 29, quelqu'un se pose la question « D'où vient l'expression: 22, voilà les flics ? » Plusieurs explications sont possibles :

<https://policeetrealites.com/2011/09/12/dou-vient-l'expression-22-vla-les-flics/>

De là, pendant une heure, s'est posée la question de l'origine de plusieurs expressions et la discussion a évolué vers l'expression musicale. Un participant fait de la musique, mais il n'est pas convaincu par ce qu'il crée. Il demande à une autre qui compose des chansons : « Tu aimes toi, tout ce que tu écris ? » « On est jamais vraiment satisfait. » répond-t-elle. Elle nous a chanté deux de ses chansons. Sa voix produit de l'émotion. Elle chante avec ses tripes.

Balavoine, Dion, Aznavour, Piaf, Brel, ... ce sont des artistes qui n'étaient pas spécialement beaux, parfois pas toujours au point à leurs débuts et pourtant ils ont réussi. Oui, c'est difficile d'être satisfait de soi lorsqu'on construit quelque chose d'artistique, mais tout est possible puisque ces artistes y sont arrivés. Est-ce une question de confiance en soi ? Comment prendre confiance et oser se lancer ? À suivre...

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)